

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION
SWAHILISA En date du 4 juillet 2015 de 11h30 à 13h45.**

Lieu : maison d'adhérents, rue Lamartine au Mez de la madeleine (77650), Sainte Colombe

PRESENTS : Elisabeth CARPENTIER, Jean-Claude BORNERES, Stéphanie LACROIX, Baptiste BORNERES, Francine MEI, Bénédicte MEI, Barberine MEI, Patricia JOLIN, Jean-François CHEVRIER, Blanche GUERVIN, Francine PONCE, Sylvie DAHLEM, Roland DAHLEM, Michèle BOUVIER, Christiane DURAND, Patrick PRIVE, Anne-Marie PRIVE, Sylvie PHELY, Brigitte KERN, Nicole DEROO, Sylvie JOLIN, Josépha NOWAK, Corinne GOMES adhérente et en tant que adjointe municipale,

ABSENCES EXCUSEES :

Jérémy BORNERES, Martine BOUEDO PORTE, Alain JOLIN, Carole DAERON, Christophe DONOT, Eric HICHEM, Olivier PHELY, Stéphanie BOON, Georgette CARPENTIER, Catherine LOMBARDI, Ginette GOUDY TANGUY, Odile LECLERC, Claudine LAKNAOUI, Bruno TARAVANT, Virginie GEIMER, Françoise MARCAULT, Jean Paul MARCAULT, Alain BEHR, Martine LEROUX, Martine VIAL, Jean Baptiste CATTANE.

Ordre du jour :

1. Le compte rendu des actions menées en 2014.

Elisabeth CARPENTIER, Présidente relate les actions menées en 2014 autour d'un document en format « power point » qui a été réalisé grâce à une adhérente. Ce support fut apprécié par tous.

Les missions se sont déroulées autour de la construction de la maison de gardien et la construction de l'école maternelle.

La mission de janvier et février 2014 a permis sur six semaines de construire la maison de gardien. Une bâtisse de 12m de long sur 4 m de large.

L'objectif étant d'héberger sur place un couple et ses enfants qui travailleront au sein de l'école en tant que gardien, cuisinier, aide pour les enseignants, l'entretien...

Pour la réalisation des travaux 5 à 8 maçons ont travaillé ils étaient managé par notre bénévole français Jean-Claude, Elisabeth et africain Robert.

Il ne s'agit que de personnes embauchées vivant sur le village de Mambui.

Les travaux ont été difficiles au regard de la période sèche et de grosse chaleur. Malgré cela, c'est un travail d'équipe qui s'articule autour des multitudes tâches à réalisées. (voir compte rendu pour les détails de la construction).

Pendant la construction de gardien, l'installation d'une pompe afin d'avoir de l'eau pour l'école a été construite.

Cette nouvelle fontaine permet à tous les villageois d'avoir un nouvel accès à l'eau.

La deuxième mission s'est passée durant les mois de juillet, août et septembre 2014 afin de construire l'école.

Les événements contextuelles qui se passaient au Kenya (plusieurs attentats entre 120 et 200 km du village) nous ont fortement perturbés et remis en question sur la construction future de l'école.

Après réflexion d'une quinzaine de jours sur place, nous avons décidé de poursuivre le projet mais d'être prudent en commençant par construire uniquement en 2014 la première classe (petite section) cela nous laissait un peu de temps pour appréhender comment la situation évoluait au sein du pays.

Sur cette mission, 5 adhérents français sont venus afin de participer à la construction.

10 travailleurs par jours dont 2 à 3 maçons composaient l'équipe qui œuvrait quotidiennement. Chaque matin, des hommes se proposent de venir travailler, c'est un roulement qui s'est effectué afin de laisser la possibilité à un maximum de familles du village de pouvoir avoir un salaire, une collation, un repas, de l'eau à volonté.

Le 15 septembre, les fondations, les murs, la charpente, le toit, la plomberie sont terminés ! Il reste les travaux à l'intérieur, enduit, peinture, tableau... réalisés par les bénévoles français ainsi que la construction des tables, bancs, étagères...

Parallèlement à la construction de l'école, la construction des 4 latrines de l'école, cela a représenté 37 jours de travail avec 2 à 3 maçons.

Il restait également beaucoup de démarches administratives, comme le recrutement du personnel...

Dans le rapport d'activité 2014, tous les détails de cette mission sont explicités.

la plantation

C'est la troisième année de fonctionnement de la plantation. Le projet a été remis en question par les villageois. Après ces trois années d'expérience, nous nous apercevons de la dureté à réaliser ce travail difficile. Nous avons environ 70 personnes bénévoles qui s'investissent régulièrement malgré les dégâts occasionnés par le climat. Ils ont du reprendre plusieurs fois les semences qui avaient été perdues. Cela a représenté beaucoup de travail pour peu de résultat. Mais nous avons su les écouter et les mobiliser de nouveau.

Le conseil de sage et le comité potager décidèrent d'une plantation de maïs et de melon.

Les recettes 2014 s'élèvent à 158,12 € et les dépenses à 94,78 €, ils atteignent un bénéfice de 63,43€

Jusqu'à maintenant, les excédents ont permis l'achat de médicament (c'est le choix des villageois).

Les actions dites d'urgences : les urgences médicales

Cela fait plusieurs années que nous mettons en place des suivis médicaux d'urgence. Il s'agit toujours de personnes sauvées souvent in extremis. On remarque que cette action prend de plus en plus d'ampleur chaque année au sein des missions.

en 2014, 28 personnes ont été prises en charge, avec pour certaines (des bébés) des déshydratations, des cas de tuberculose, des cas de contamination importante de vers, des cas d'hypertension ... 3 personnes ont été hospitalisée et opérées .Sont pris en charge également les transports pour l'accompagnement au dispensaire ou à l'hôpital.

Le parrainage

Le parrainage individuel se poursuit avec 3 élèves en secondaire et 2 élèves en école professionnelle.

Il s'agit de jeunes personnes que nous avons prises en charge depuis plusieurs années au sein de l'association.

Dans le cadre de notre partenariat, depuis 4 ans nous effectuons des parrainages collectifs pour les écoles maternelles publiques de Mambrui et de Malindi. 25 enfants ont été ainsi parrainés. Rappelons qu'ils permettent à des enfants de finir leur cycle de maternelle ; école obligatoire pour intégrer l'école primaire.

La question est évoquée de savoir si ce type d'action se poursuivrait dans la durée au regard de tous les nouveaux parrains que nous devons trouver pour les élèves de l'école maternelle que nous construisons. Cette réflexion est à réfléchir tous ensemble dès l'année prochaine.

Les micro-crédits.

Suite aux demandes du conseil de sage plusieurs microcrédits ont été accordés à 5 villageois :

- 2ème crédit de 27 € pour que Réhéma continue de relancer un petit commerce de poisson ;
- 95€ pour que Sarah Kadzo puisse ré ouvrir son shop épicerie ;
- 95€ pour que Janet relance son shop de poissons séchés ;
- 95€ pour Agnès pour faire de la culture maraichère.
- 2 ème crédit de 46 € pour que Gladys continue de développer son épicerie ;

Cette activité se déroule telle que nous l'avons souhaité, prudent au départ, mais les résultats sont visibles et la participation des personnes à leur remboursement sont respectés.

Les événements

Les événements relatés par Baptiste BORNERES ont été marqués par 5 animations, deux lotos, un bal disco, un concert violon/piano et notre stand à la fête médiévale sur les deux jours de fête.

Le concert de violon et piano de monsieur Léo Mariller nous a permis de rencontrer de nouvelles personnes, de faire connaître davantage notre association et ainsi de nouveaux adhérents ont apprécié de soutenir notre projet et nous ont rejoint en tant qu'adhérent.

Les événements fonctionnent assez bien mais demande beaucoup d'investissement humain en terme d'énergie.

C'est la quatrième années, qu'ils permettent de générer des fonds propres importants et ont permis non seulement de faire fonctionner l'association dans ses frais généraux, de pouvoir investir dans les projets mais aussi d'épargner.

Cette année, les fonds propres ont généré la somme de 11011€.

Nous remercions également la municipalité de Provins de nous octroyer gracieusement depuis 6 ans maintenant un stand pour les deux jours de la fête médiévale et pour cette année, l'obtention d'une salle de concert au sein du centre culturel.

Nous remercions également la commune de sainte colombe pour l'obtention de salle gracieuse, la possibilité de faire des photocopies et pour la première fois nous avons eu l'obtention d'une subvention de 60€.

Le site

Stéphanie LACROIX explique que le nouveau site de l'association est terminé, la nouvelle version a été réalisée par une nouvelle adhérente et sera finaliser très vite.

Le rapport d'activité détaillé des actions réalisées en 2014 est remis ce jour à l'ensemble des adhérents.

Ce rapport d'activité a été adopté à l'unanimité.

NB : Le compte-rendu des actions réalisées en 2014 est entièrement détaillé dans le rapport d'activité 2014(voir document joint).

1. Le compte de Résultat de l'année 2013

Une présentation du compte de résultat 2014 est établie et remis à l'ensemble des adhérents par Stéphanie LACROIX, notre vice présidente. Il présente un résultat excédentaire de 39,09€.

Stéphanie LACROIX explique que c'est la deuxième année que le résultat d'exercice reste trop excédentaire et rappelle qu'il avait été voté à l'unanimité que les excédents seraient placés sur une ligne où serait stipulé clairement le projet qui serait affecté à ces fonds, pour exemple dons dédié école : 9000 €.

Rappelons que tout n'a pas été dépensé car toute l'école n'a pas été construite pour les raisons précitées.

Nous rappelons la subvention allouée du Conseil Générale à hauteur de 5500 €, c'est la somme la plus importante que le Conseil Général nous a accordée jusqu'à présent.

Le compte de résultat est adopté à l'unanimité par l'assemblée générale.

Des adhérents évoquent le fait de ne pas produire de bilan, nous expliquons que la loi l'oblige à partir de 150 000€ de fonctionnement mais qu'effectivement, il serait judicieux d'en produire un dès l'année prochaine.

2. Le Budget Prévisionnel de l'année 2014

Une présentation du budget prévisionnel 2015(est remis à l'ensemble des adhérents.

Cette année, il reste élevé avec la somme totale de 54594€ car l'école maternelle va poursuivre ses travaux en 2015.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

3. L'élection du nouveau trésorier

Madame Christiane DURAND propose sa candidature, elle a déjà une expérience en tant que trésorière pour deux autres associations, notamment la chorale du montois.

Sa candidature est retenue par l'ensemble des adhérents présents à l'assemblée générale.

5. Divers :

a. ouverture d'un compte bancaire

Nous expliquons l'importance d'ouvrir un compte bancaire en Afrique au nom de l'association maintenant que nous allons avoir des salariés africains (personnel de l'école). Cela engage des frais d'ouverture à hauteur de 500 €.

L'ouverture d'un compte bancaire au Kenya est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

b. l'importance de trouver des nouveaux mécènes

Nous expliquons que l'école aura pour budget de fonctionnement annuel pour trois classes qui s'élèvera entre 13000 et 15000 € par an à partir de 2017.

Il s'agit de fonctionnement et il sera plus difficile d'obtenir des subventions publiques, l'investissement oui, mais le fonctionnement non. D'où l'importance de démarcher afin de compléter le parrainage des écoliers.

Un projet de l'école a été créé par une adhérente en version WEB afin de laisser le projet en ligne sur le site de « ULULE » et obtenir des fonds supplémentaires. Cette demande de fond en ligne sera déposée à l'automne.

c. les nouveaux outils d'analyse

Une adhérente s'est proposé de réaliser des analyses financières de l'association, des nouveaux outils, de nouvelles grilles de lecture vont pouvoir ainsi nous permettre d'avoir une meilleure visibilité des postes occupés par l'association et ainsi de mieux démarcher les mécènes et les donateurs.

6. Témoignage de deux adhérentes présent sur les missions

Deux personnes très enthousiastes, très investies ont relaté leurs expériences vécues sur le terrain.

Une des deux, est venue plusieurs fois en mission sur le village et elle souhaite poursuivre, sa motivation est là et elle souhaite y retourner encore.

L'autre personne a bien détaillé de quelle façon était réalisée le travail sur le terrain par les administrateurs bénévoles, leur implication, le management, la façon dont était géré l'argent, le contact avec la population, les villageois, les familles...la découverte non seulement d'un pays, d'une culture mais aussi de personnes françaises ayant les compétences, techniques et humaines pour superviser l'ensemble des actions humanitaires.

Des applaudissements ont été entendus au sein de l'assemblée.

Pour terminer cette assemblée, nous avons proposé un buffet champêtre, ceci afin de fêter la création de l'école maternelle au sein du village de Mambrui.

La présidente lance un appel aux renouvellements des cotisations des adhérents pour l'année 2015 à hauteur de 20€ ainsi qu'un appel à don et parrainage pour ceux qui le souhaitent.